SUR LA ROUTE «Priorité à la prudence au carrefour», dit une campagne nationale.

Pour la paix entre autos et vélos

CONTEXTE

En 2015, 39 cyclistes sont morts sur les routes de Suisse et plus de 8000 ont été blessés – 24 dans le canton de Neuchâtel, dont 5 graves –, dont un millier grièvement. Plusieurs organisations mènent une campagne nationale pour une «priorité à la prudence» aux ronds-points et carrefours. La parole à deux experts neuchâtelois.

VINCENT COSTET

Les cyclistes et les automobilistes ne s'aiment pas à la folie. On le savait. Encore fallait-il sonder cette ambiance «crispée», comme le dit le communiqué signé par Pro Velo, l'ATE, le BPA, le TCS, la Police et la Suva. Autant de partenaires en campagne pour exiger «plus de concentration dans les situations de priorité», sur la route. De la part des vélos, et des autos.

Les statistiques montrent que les collisions et les accidents évités de justesse se produisent surtout aux carrefours et dans les ronds-points. Or une personne sur deux seulement sait comment un cycliste doit se déplacer dans un rond-point, selon un sondage inédit de l'institut Link (voir ci-dessous), réalisé auprès de plus de 1000 personnes.

Autre constat de cette étude: «Les usagers de la route sous-estiment fortement le fait que le non-respect du droit à la priorité soit la cause la plus importante d'accidents graves chez les cyclistes en vélo de route ou électrique.»



On n'est pas dans «Retour vers le futur». C'est un visuel imaginé pour avertir les usagers de la route qu'au carrefour, il faut s'attendre à tout. SP-ATE

neuchâteloise favorise plutôt une culture du VTT. Mais en tant que canton urbain, Neuchâtel n'échappe pas à la cohabitation forcée entre les amoureux de la «petite reine» et ceux qui préfèrent presser sur les gaz...

«Pour avoir des problèmes avec des cyclistes, il faudrait déjà qu'il y en ait sur la route! Dans le haut du canton en tout cas, on en croise assez peu», résume le Neuchâtelois Gilles Graf, vice-président de la Fédération romande des écoles de conduite. Il ajoute: «Je n'ai encore jamais vu de bouchons de cyclistes au Crêt-du-Locle... Cela dit, nous les considérons

On sait que la topographie comme des usagers vulnérables et imprévisibles. Certains se comportent bien, d'autres pas: ils roulent sur les trottoirs, les passages piétons, certains sans casque, grillent des feux rouges... Les Suisses alémaniques sont beaucoup plus disciplinés.»

Président de l'association Pro Velo Neuchâtel, François Derouwaux ne nie pas qu'il puisse y avoir des cyclistes qui se croient tout permis. Mais le milieu du vélo n'a pas l'apanage des excités... «Il y a aussi les automobilistes pressés qui jouent du klaxon et collent les cyclistes.»

Et si on dépassait cette irréconciliable réalité humaine pour emprunter une voie plus technique? Là où ça peut faire mal, par exemple: «L'erreur, dans un rondpoint, c'est de se blottir tout à droite contre le trottoir. L'automobiliste aura tendance à vous coller d'autant plus, c'est une réalité psychologique documentée. Et vous serez moins visible qu'au milieu de la chaussée», explique le conseiller national fribourgeois Jean-François Steiert, président de la faîtière de Pro Velo.

«En tant que moniteur, j'enseigne aux cyclistes de ne pas avoir peur de s'imposer aux abords d'un rond-point. Il faut regarder en arrière, investir le milieu de la chaussée et y rester jusqu'à la sortie de l'ouvrage, cela évite à l'automobiliste imprudent d'être tenté par un dépassement», explique François Derouwaux.

Le représentant de Pro Velo va plus loin. Il encourage le développement des aménagements qui favorisent la mobilité douce: «A Bâle, on a testé ce qui se fait déjà ailleurs en Europe: des feux réservés aux cyclistes, qui leur permettent de repartir au feu rouge en cédant toutefois la priorité aux autres voies, comme pour un cédezle-passage. Le test de deux ans s'est révélé concluant, mais la Confédération a prolongé la période d'essai de deux ans supplémentaires.»

Gilles Graf est sceptique:

CE QUE DIT LE CODE DE LA ROUTE... ET CE QU'IL NE DIT PAS!

Sur internet, on peut lire de tout, par exemple que les vélos n'ont pas le droit de circuler en file indienne, afin de respecter la règle des deux secondes entre deux véhicules. C'est totalement faux. Dédié aux vélos, l'art. 43 de l'Ordonnance fédérale sur les règles de la circulation routière ne mentionne rien de tel. «C'est donc une question de bon sens: il faut une distance suffisante pour pouvoir freiner en temps utile», explique Magali Dubois, porte-parole du BPA. Autrement dit ne pas aller frotter la roue arrière du vélo de devant... L'ordonnance précise encore que sur la chaussée, les conducteurs de cycles peuvent circuler à deux de front, pour autant que cela ne gêne pas les autres usagers de la route et à condition de rouler «sous conduite en formation de plus de dix cycles» ou «lorsque la circulation des cycles est dense».

«Pourquoi investir partout à outrance dans la mobilité douce? La Chaux-de-Fonds n'est ni Amsterdam, ni Copenhague. D'autre part, on a un peu l'impression que certains cyclistes se comportent comme si tout leur est dû. Pourquoi ne pas leur faire payer une taxe pour réaliser des aménagements qui leur seraient réservés? C'est une question d'équité entre les usagers de la route.» •

INFO-

Sur la campagne «Priorité à la prudence»: Des chiffres, des schémas et des explications sont disponibles





On le voit sur l'image de gauche, dans un rond-point à une seule voie, le cycliste qui prend la sortie d'en face doit emprunter le milieu de la chaussée. C'est le même constat pour le vélo qui fait un quart de tour supplémentaire. La position centrale rend le cycliste plus visible et elle évite d'inciter l'automobiliste à dépasser, par la gauche ou même la droite... SP- BPA

EN CHIFFRES

29 En pour-cent, les sondés romands qui savent comment un cycliste doit s'y prendre pour traverser au mieux un rond-point (voir ci-contre). Les Suisses alémaniques sont nettement plus nombreux (56%) à avoir répondu juste.

36-60 C'est la tranche d'âge la moins renseignée, seuls 43% des sondés prendraient la bonne trajectoire. Les plus jeunes sont 60% à avoir raison.

En pour-cent, 44 En pour-ceru, les automobilistes qui savent comment un cycliste doit prendre un giratoire. Les cyclistes, eux, sont 54% à avoir répondu juste, tout comme les utilisateurs des deux moyens de transport.





VIRGINIE KAUFFMANN CHEFFE DE PROJET AU BÜRO FÜR (BUREAU POUR LA MOBILITÉ)

«Les bandes cyclables, ce n'est pas suffisant» Sur quoi vous basez-vous pour affir- tent mieux les règles de la circulation rou-

s infrastructures té douce ne sont pas suffisantes en

Si on se compare aux pays les plus progressistes, la différence est très nette. Un seul exemple: un expert danois est venu inspecter la ville de Berne, réputée pour être exemplaire en Suisse sur cette question. Le constat, en résumé: «C'est bien joli, toutes ces bandes cyclables, mais ça n'est pas suffisant.» Le must, ce sont les infrastructures séparées de la chaussée, autrement dit les pistes cyclables. Ce qu'on voit aussi se développer ailleurs en Europe, ce sont ces voies express pour les vélos. Avec des infrastructures qui leur sont dédiés, les cyclistes se sentent mieux intégrés au trafic et respec-

Dans un canton aussi peu plat que Neuchâtel, on comprend mal que le vélo puisse prendre de la place...

Ne pensez-vous pas qu'à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, il serait préférable que les enfants aillent à l'école à vélo, au lieu que les parents les y emmènent en voiture? Le problème, dans l'aménagement général actuel, c'est que sur leur cycle, les enfants sont toujours en contact avec les voitures et les camions...

Rien ne bouge en Suisse?

Si. Des projets de voie express existent. Un projet pilote de rue cyclable aussi, où le cycliste a la priorité sur tous les autres usagers.

PUBLICITÉ

